

LORIS BERTOLIATTI
COLLABORATEUR

FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, ITALIEN

LORIS.BERTOLIATTI@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Loris Bertoliatti est actif au sein du département judiciaire de l'Étude où il conseille et représente une clientèle composée de personnes physiques et morales devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Spécialisé en droit pénal, il assiste nos clients que ce soit en qualité de prévenus ou de parties plaignantes, dans des affaires de droit pénal général, mais également de droit pénal accessoire (circulation routière, droit des étrangers ou droit pénal administratif), et les représente tant devant les juridictions pénales cantonales que fédérales.

Il possède par ailleurs une solide expérience dans le domaine de la criminalité économique et de l'entraide judiciaire internationale en matière pénale, acquise au sein de la Division criminalité économique du Ministère public de la Confédération et de notre Étude.

Loris Bertoliatti déploie également une importante activité judiciaire en matière de recouvrement d'actifs, dans des procédures de poursuite pour dettes et de faillite.

Depuis 2021, il est auteur pour la plateforme juridique en ligne iusNet Droit pénal et Procédure pénale de Schulthess Juristische Medien AG, dédiée aux praticiens du droit pénal.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Contentieux et Arbitrage

Contentieux civil et commercial · Insolvabilité et exécution forcée · Criminalité économique

EXPÉRIENCES

- Depuis 2019 : Collaborateur chez Borel & Barbey
- 2017-2019 : Avocat stagiaire chez Borel & Barbey
- 2016-2017 : Procureur fédéral assistant à la Division Criminalité Économique du Ministère public de la Confédération (MPC), Lausanne
- 2015-2016 : Collaborateur juridique à la Division Criminalité Économique du Ministère public de la Confédération (MPC), Lausanne
- 2014-2015 : Juriste stagiaire à la Division Criminalité Économique du Ministère public de la Confédération (MPC), Lausanne
- 2013-2014 : Greffier ad hoc au Tribunal de prud'hommes de l'arrondissement de Lausanne

FORMATION



- 2019 : Barreau de Genève, 1er brevet
- 2016 : Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2014 : Master en droit, Université de Lausanne
- 2012 : Bachelor en droit, Université de Lausanne

DISTINCTIONS —————

- 2019: 1er brevet au Barreau de Genève

ASSOCIATIONS —————

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Association genevoise de droit des affaires (AGDA)

PUBLICATIONS —————

2026 :

- « Moyens de preuve | Des données issues de mesures de surveillance secrète récoltées à l'étranger sont-elles exploitables ? », iusNet DP-PP, 30 mars 2026
- « Règles de procédure | Violation du secret commercial : précisions sur la notion de « révélation à un tiers » », iusNet DP-PP, 26 février 2026
- « Infractions de la partie spéciale | Dans quelle mesure le changement unilatéral de domicile de l'enfant par le parent gardien constitue-t-il un enlèvement au sens de l'art. 183 CP ? », iusNet DP-PP, 27 janvier 2026

2025 :

- « Règles de procédure | Récusation d'un juge de première instance pour violation crasse des règles de procédure », iusNet DP-PP, 29 décembre 2025
- « "Stalking" will be expressly punishable under the Swiss Criminal Code as of 1 January 2026 », 20 novembre 2025
- « Peines, mesures, contraventions | Une mesure thérapeutique institutionnelle peut-elle être effectuée dans le secteur ouvert d'un établissement pénitentiaire fermé ? », iusNet DP-PP, 27 novembre 2025
- « Règles de procédure | Interdiction de postuler de l'avocat ayant un intérêt ou ayant joué un rôle dans la cause », iusNet DP-PP, 29 octobre 2025
- « Règles de procédure | L'ayant droit économique d'une entité juridique distincte et dotée de la personnalité juridique ne dispose (toujours) pas de la qualité de lésé », iusNet DP-PP, 25 septembre 2025
- « Procédures spéciales | Rappel au sujet de la notion d'absence « sans excuse valable » lors des nouveaux débats dans la procédure par défaut », iusNet DP-PP, 28 août 2025
- « Règles de procédure | L'analyse de la commission d'un acte illicite civil lors de la mise à la charge du prévenu acquitté des frais et indemnités ne viole pas la présomption d'innocence », iusNet DP-PP, 29 juillet 2025
- « Pas de risque de récidive qualifié au sens de l'article 221 al. 1bis CPP en cas d'infractions à la LStup », iusNet DP-PP, 21 avril 2025
- « Le conseiller fiscal se limitant à examiner les risques fiscaux et à orienter son mandant ne commet pas d'instigation à soustraction fiscale », iusNet DP-PP, 24 mars 2025



- « L'emploi antérieur de la secrétaire du Ministère public auprès de l'ancien conseil d'une partie à la procédure n'est pas à lui seul un motif de récusation », iusNet DP-PP, 24 février 2025
- « Existe-t-il un droit de consulter les pièces relatives à la désignation et au relevé de l'avocat d'office de sa partie adverse ? », iusNet DP-PP, 27 janvier 2025

2024 :

- « Une restriction du droit de participer du prévenu est-elle admissible lorsqu'une confrontation, même indirecte, avec ce dernier est susceptible d'entraîner un grave traumatisme pour la partie plaignante ? », iusNet DP-PP, 23 décembre 2024
- « Interprétation de l'article 429 al. 3 CPP : intérêt juridiquement protégé du prévenu acquitté à recourir personnellement contre la décision statuant sur sa requête en indemnisation fondée sur l'article 429 al. 1 let. a CPP », iusNet DP-PP, 25 novembre 2024
- « Pesée d'intérêts en lien avec le droit au respect de la vie privée et familiale devant être effectuée par les juridictions internes en matière d'expulsion obligatoire d'un condamné étranger », iusNet DP-PP 28 octobre 2024
- « Articulation de la libération conditionnelle lorsque le condamné purge une multitude de peines privatives de liberté », iusNet DP – PP, 23 septembre 2024
- « Punissabilité du responsable rédactionnel d'un média ne s'opposant pas à une publication constituant une infraction pénale », iusNet DP – PP, 26 août 2024
- « Des déclarations recueillies lors d'auditions menées en violation du droit de participer à l'administration des preuves sont inexploitable en dépit d'une répétition ultérieure de ces auditions », iusNet DP – PP, 22 juillet 2024
- « Etablissement de l'ampleur d'un excès de vitesse par un véhicule – suiveur et précisions sur la notion de dépassement de vitesse « massif » », iusNet DP – PP, 24 juin 2024
- « Quelle intensité doit atteindre la « menace » sous l'angle de l'infraction de menace contre les autorités et les fonctionnaires réprimée par l'article 285 CP ? », iusNet DP – PP, 20 mai 2024
- « La notification d'une « double citation à comparaître » constitue – t – elle une violation suffisamment grave au sens de l'article 409 CPP pour entraîner l'annulation du jugement rendu par défaut ? », iusNet DP – PP, 22 avril 2024
- « Une personne morale peut – elle invoquer l'article 2 EIMP pour tenter de faire échec à une demande d'entraide portant sur la remise de valeurs patrimoniales lui appartenant ? », iusNet DP – PP, 18 mars 2024
- « Rappel détaillé des éléments constitutifs de l'infraction de corruption (passive) d'agents publics étrangers réprimée par l'article 322septies CP », iusNet DP – PP, 19 février 2024
- « Une procuration spéciale est nécessaire pour dénoncer des actes compromettant des biens immatériels strictement personnels tels que la vie, l'intégrité corporelle ou l'honneur », iusNet DP – PP, 22 janvier 2024

2023 :

- « L'obstruction de l'entrée principale d'un centre commercial lors d'une manifestation dénonçant les effets de la surconsommation sur le climat est-elle constitutive de contrainte ? », iusNet DP – PP, 25 décembre 2023
- « Précisions sur la notion d'« absence fautive » découlant de l'article 368 al. 3 CPP en matière de procédure par défaut », iusNet DP – PP, 20 novembre 2023
- « Le prévenu doit agir conformément au principe de la bonne foi et réagir rapidement lorsqu'il s'aperçoit de la violation d'une règle de procédure à son détriment », iusNet DP – PP, 23 octobre 2023
- « Détermination du cercle des auteurs potentiels de l'infraction réprimée par l'article 97 al. 1 let. b LCR », iusNet DP – PP, 18 septembre 2023



- « Le juge peut – il prononcer une expulsion à l'encontre d'un condamné se trouvant en situation « mixte » au sens de l'article 3 al. 2 DPMIn ? », iusNet DP – PP, 21 août 2023
- « Clarification de la portée, en procédure d'appel, du principe d'immédiateté limitée prévu par l'article 343 al. 3 CPP », iusNet DP – PP, 24 juillet 2023
- « Le principe de la lex mitior s'applique – t – il à l'inscription de l'expulsion du territoire suisse d'un condamné dans le Système d'information Schengen (SIS) ? », iusNet DP – PP, 19 juin 2023
- « Dans quelles circonstances les images d'une caméra de vidéosurveillance enregistrées par un particulier peuvent – elles être exploitées par les autorités de poursuite pénale ? », iusNet DP – PP, 22 mai 2023
- « L'article 6 par. 1 et par. 3 let. c CEDH n'est violé que si le refus de nommer l'avocat de choix du prévenu comme son défenseur d'office a eu un impact réel sur l'équité globale de la procédure pénale », iusNet DP – PP, 17 avril 2023
- « Maxime d'accusation : l'autorité de jugement ne peut s'écarter des faits décrits et cristallisés par le ministère public dans l'acte d'accusation », iusNet DP – PP, 20 mars 2023
- « Procédure pénale : quelle protection pour les journalistes et leurs sources ? », Bilan, Focus Droit, février 2023 (avec Céline Gautier)
- « Qualité d'organe de fait et seuil critique matérialisant des actes de gestion déloyale ou fautive », iusNet DP – PP, 20 février 2023
- « Grave conflit personnel ou forte inimitié entre un magistrat et un avocat : récusation ou interdiction de postuler? Le Tribunal fédéral établit une règle de priorité », iusNet DP – PP, 23 janvier 2023

2022 :

- « Invitation luxueuse adressée par un Etat étranger à un agent public suisse et acceptée par ce dernier », iusNet DP – PP, 19 décembre 2022
- « A quelles conditions peut – il être dérogé à la maxime accusatoire et permis à la juridiction saisie de donner au Ministère public la possibilité de modifier ou de compléter son acte d'accusation ? », iusNet DP – PP, 21 novembre 2022
- « Une partie plaignante «quasi – étatique» peut – elle voir son accès au dossier restreint totalement ou partiellement et les modalités de consultations par ses avocats limitées dans certaines circonstances ? », iusNet DP – PP, 17 octobre 2022
- « Excès de vitesse qualifié et état de nécessité licite : pesée des intérêts en présence », iusNet DP – PP, 19 septembre 2022
- « La fiction de retrait de l'appel en cas d'impossibilité de citer la partie concernée à comparaître », iusNet DP – PP, 25 juillet 2022
- « Quel est le dies a quo du bref délai pour formuler une requête de récusation ? », iusNet DP – PP, 20 juin 2022
- « L'absence de consentement exprimé par la victime lors de relations sexuelles («oui c'est oui») est – elle suffisante pour une condamnation pénale pour contrainte sexuelle ou viol ? », iusNet DP – PP, 23 mai 2022
- « Précisions quant aux exigences formelles et matérielles relatives à la déclaration de constitution de partie plaignante, notamment en cas d'infractions poursuivies d'office », iusNet DP – PP, 25 avril 2022
- « Dans quelles circonstances une violation des droits de la défense est – elle suffisamment grave pour justifier le renvoi de la cause au tribunal de première instance pour la tenue de nouveaux débats et l'établissement d'un nouveau jugement ? », iusNet DP – PP, 21 mars 2022
- « Reproche fait à un employeur par un représentant syndicaliste au sujet de la mise en place d'un prétendu système de "mafia organisée" : constitutif d'une atteinte à l'honneur ? Va au – delà de la liberté d'expression étendue reconnue à un tel représentant ? », iusNet DP – PP, 24 janvier 2022



2021 :

- « Quelle est l'autorité compétente pour statuer sur une requête de levée partielle de séquestre formulée entre l'annonce d'appel et la réception du jugement motivé de première instance ? », iusNet DP – PP, 22 novembre 2021
- « Le degré d'atteinte nécessaire pour fonder la qualité de victime au sens de l'article 116 al. 1 CPP », iusNet DP – PP, 20 septembre 2021

CONFÉRENCES ET ALLOCUTIONS _____

2025 :

- « Dès 2026, le stalking sera puni pénalement », Le Journal – Léman Bleu, 28 novembre 2025